

LE JOURNAL BIMESTRIEL DE LA VILLE DE CHAMPAGNOLE

N° 81 / Avril 2013

www.champagnole.fr

Champa'infos

PHOTOS VILLE DE CHAMPAGNOLE

Les vingt conseillers municipaux enfants de la Ville de Champagnole.

édito



Clément PERNOT

Maire de Champagnole,
Conseiller Général,
Président de la Communauté de Communes
Champagnole Porte du Haut-Jura

Jeunesse,

Pour donner à notre jeunesse les moyens nécessaires à sa réussite, nous avons investi pour l'école élémentaire Jules Ferry et l'école maternelle Valentinouze, afin de constituer un pôle scolaire performant pour le secteur Nord de la Ville. Aujourd'hui, chacun s'accorde à saluer la réussite de ces équipements.

Nous devons maintenant engager, avec les parents d'élèves et les personnels de l'Education nationale, un programme pour réaliser la même opération au service du secteur Centre-Sud de la Ville, avec le regroupement des écoles de l'Hôtel de Ville, du Boulevard et d'Hubert Reeves, complétées d'une maternelle indépendante. Fort de la volonté d'être ambitieux pour nos enfants, je sais pouvoir compter sur une mobilisation positive de tous.

Il en sera de même concernant la loi Peillon au sujet des rythmes scolaires. Si notre Ville disposait de l'expérience nécessaire pour la mettre en œuvre dès 2013, par solidarité avec le Président du Conseil Général et l'Association des Maires du Jura, j'ai décidé de différer son application à la rentrée 2014. Ainsi nous donnerons du temps au temps pour l'édification d'un projet éducatif de grande qualité dans notre Ville.

Par ailleurs, comme je vous l'annonçais en début d'année, le Conseil Municipal des enfants est né !

Les 12 et 14 février ont été élus les 20 conseillers enfants de la Ville de Champagnole. C'est au cours de la première séance de ce Conseil Municipal enfant, le 20 mars dernier, qu'ont été élus Léo Di Pasquale au poste de Maire enfant et ses 3 adjoints : Manon Labourier pour la Commission Citoyenneté, Gino Perillo pour la Commission Aménagement et Lou Bara pour la Commission Animation.

Ce Conseil Municipal a été créé pour rendre les enfants acteurs dans leur ville en leur faisant découvrir leurs droits et devoirs et en leur permettant de réaliser des projets utiles au plus grand nombre en termes de solidarité, d'environnement, de culture... Nous espérons ainsi voir naître et pouvoir concrétiser des projets emplies de jeunesse !

Néanmoins ne croyez pas que notre Ville oublie ses seniors. Bien au contraire, puisque j'ai annoncé lors de l'après-midi récréatif du 25 mars, qu'en partenariat avec les associations qui organisent déjà des thés dansants, nous mettons en place les jeudis dansants à partir du 25 avril 2013.

Vous en saurez plus en découvrant ce nouveau numéro de Champa'infos.

Bonne lecture à toutes et tous
jeunes et... toujours jeunes!!!



Les pages officielles de la Ville de Champagnole et du Camping municipal sont en ligne :

www.facebook.com/Champagnole
www.facebook.com/CampingBoyse

Ville de
Champagnole
Coeur du Jura

Vue d'ensemble
de la première
séance du
Conseil Municipal
des enfants
à la mairie.

